Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 5 avril 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 1, 2, 3 et 4 avril 2019

2019 DEVE 35 Autorisation de financement de travaux d'extension du jardin partagé situé au sein du Jardin Villemin (10e) et communication sur la nouvelle convention avec l'association « Ville Mains Jardins ».

Mme Pénélope KOMITES, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales, articles L.2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du Conseil de Paris en date des 26, 27 et 28 septembre 2016 fixant l'inventaire des équipements de proximité dont les conseils d'arrondissement ont la charge ;

Vu la délibération du Conseil du 10e arrondissement en date du 18 mars 2019, autorisant la Maire du 10e à signer la convention de mise à disposition à titre gratuit d'un terrain à usage de jardin partagé, au sein du Jardin Villemin, rue des récollets (10e) avec l'association «Ville Mains Jardins » ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris en date du 19 mars 2019, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'autoriser le financement de travaux du jardin partagé situé au sein du Jardin Villemin rue des récollets (10e) et fait part de la communication sur l'approbation de la signature de la convention susvisée ;

Vu l'avis du Conseil du 10e arrondissement en date du 18 mars 2019 ;

Sur le rapport présenté par Madame Pénélope KOMITES au nom de la 3ème Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvé le financement des travaux d'extension du jardin partagé situé au sein du Jardin Villemin, rue des Récollets (10e).

Article 2 : Le montant pour la réalisation des travaux d'extension de ce jardin partagé au titre de l'année 2019 est fixé à 4 300 euros TTC.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée sur l'AP 01442 « jardins partagés » de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement du budget d'investissement de la Ville de Paris de l'exercice 2019.

Article 4 : Il est pris acte de la communication de Madame la Maire relative à la délibération du 18 mars 2019 du Conseil du 10e arrondissement, autorisant la signature d'une convention d'occupation du domaine public à titre gratuit et d'usage pour la gestion d'un jardin partagé au sein du jardin Villemin, rue des récollets (10e) avec l'association «Ville Mains jardins » .

La Maire de Paris,

Anne HIDALGO